

Si on supprimait les châtiments, plus personne ne serait en sécurité. 17

Soumis par Stéphane
13-03-2010

« De son côté, la statistique comparée de la justice criminelle dans les divers Etats de l'Europe constate que les pays où le régime disciplinaire est le plus rigoureux sont ceux où les récidives sont le plus fréquentes. »
(Eugène Mouton, Le devoir de punir : introduction à l'histoire et à la théorie du droit de punir, L. Cerf, 1887)